

La Ville de Sept-Îles est un employeur de choix, offrant des conditions de travail avantageuses et une expérience professionnelle stimulante à quelque 300 employé(e)s œuvrant dans des domaines variés. Son personnel a à cœur de travailler au maintien et au développement d'un milieu de vie de qualité pour les citoyens, en mettant de l'avant les valeurs de respect, de rigueur, d'intégrité et de fierté.

Postulez et joignez-vous à la belle et grande équipe de la Ville de Sept-Îles !

CHEF / CHEFFE - PRÉVENTION INCENDIE

Date de début et date de fin de l'affichage :

Du 2026-09-03 10:45 au 2026-09-27 23:59

RÔLE

Le chef ou la cheffe - Prévention incendie est responsable des activités et des programmes de prévention des incendies relevant de la responsabilité de la municipalité conformément aux orientations du ministère de la Sécurité intérieure en matière de sécurité incendie. Il ou elle supervise le département de la prévention incendie. Entres autres, il ou elle ;

- assure la gestion du personnel de prévention et contrôle les dépenses ainsi que les dossiers sous sa responsabilité en respect des budgets autorisés;
- assure l'application des politiques et règlements municipaux en matière de prévention en s'assurant de la mise à jour et de la mise en place des programmes et recommander, au besoin, les amendements aux règlements existants;
- supervise les activités de prévention, par exemple, les campagnes d'éducation populaire et/ou en organisant des visites préventives dans les résidences, les commerces et les industries;
- maintient à jour les dossiers d'inspections effectuées en milieu urbain;
- s'assure du bon fonctionnement des exercices d'évacuation;
- effectue ou fait effectuer les recherches des circonstances et des causes des incendies et recommande des moyens pour les éliminer;
- évalue le rendement du personnel sous sa responsabilité.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder un diplôme d'études collégiales en prévention des incendies ou l'équivalent;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine de la prévention incendie;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A.

HORAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : **36 heures/semaine**;
- Salaire annuel en fonction de l'expérience : **min. 93 132 \$ - max. 107 996 \$**.

En plus de nombreux avantages :

- Assurance collective
- Télémédecine;
- Congés pour maladie;
- Congés spéciaux;
- Vacances annuelles;
- Programme d'aide aux employés (PAE);
- Programme de formation et de développement;
- Régime de retraite à prestations déterminées - une rente garantie à vie pour vous assurer une retraite en toute tranquillité d'esprit!

Informations importantes

Les personnes intéressées doivent faire ressortir dans leur lettre de présentation et leur curriculum vitae qu'elles répondent à l'ensemble des exigences et profils recherchés.

La Ville de Sept-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance lors du processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.